

L'approche "genre" dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance

Elisabeth HOFMANN, Chaire Unesco¹ de l'Université Bordeaux-III et Kamala MARIUS-GNANOU, UMR Regards (CNRS/IRD), Université de Montpellier III, Chaire Unesco de l'Université Bordeaux III

Résumé

Dans un contexte où la lutte contre la pauvreté est prioritaire et le microcrédit en vogue, il se pose la question de savoir si l'intégration du concept de genre permet à la microfinance de mieux atteindre ses objectifs, à savoir la réduction de la pauvreté des bénéficiaires.

Pour mieux cerner l'incidence de ce concept sur l'efficacité de la lutte contre la pauvreté, il est utile de rappeler dans un premier temps les évolutions des concepts en matière de pauvreté, de prise en compte des inégalités entre hommes et femmes et de microfinance. Dans un deuxième temps, il est constaté que les femmes démunies ne peuvent sortir durablement de la pauvreté sans une réduction des inégalités de genre. La microfinance a ainsi un rôle à jouer, même si son impact sur l'*empowerment* des femmes démunies est mitigé. Ce potentiel d'*empowerment* de la microfinance est alors majoritairement dû au recours aux groupes solidaires, pratiqué par un grand nombre de programmes. Ce sont ces groupements de femmes qui permettent de la rendre efficiente et efficace, tout en créant les conditions du lancement d'un processus d'*empowerment* social et politique.

Introduction

Lors du sommet social de Genève (Copenhague+5, en 2000), les Nations Unies ont formulé l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Cet engagement a été énoncé lors de la Déclaration du Millénaire faite par les chefs d'Etat et de gouvernement des Nations Unies et repris également par l'OCDE, le FMI et la Banque Mondiale².

La majorité des 1,5 milliards de personnes extrêmement pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes. A la suite de la Quatrième Conférence des Femmes de Pékin en 1995, l'attention qu'accordent les institutions de Bretton Woods aux rapports de "genre"³ dans les discours et rapports officiels, montre une

¹ Chaire Unesco de l'Université Bordeaux III pour la formation des professionnels du développement durable.

² GUPTA *et al.* (2000)

³ Le terme "genre" a été d'abord et surtout développé dans la littérature anglo-saxonne. Pour l'acception de ce terme et du concept sous-jacent en langue française, voir JACQUET (1995); BISILLIAT,(1992); LOCOH, LABOURIE-RACAPE, TICHIT, (1996).

évolution des mentalités concernant l'intégration des femmes dans les programmes de développement.

C'est également au cours de cette conférence que fut lancée l'idée de fournir du microcrédit aux cent millions de familles les plus pauvres à l'horizon 2005. Cette idée s'est d'ailleurs concrétisée à Washington en février 1997, lors du sommet mondial du microcrédit. Lors de Pékin+5 (2000) on a pu estimer, à partir d'une enquête portant sur 1 065 institutions de microcrédit, que plus de 14 millions de familles, dont 75 % de femmes, avaient effectivement pu avoir accès à du crédit. Ces résultats positifs font alors dire à beaucoup de professionnels du développement que ces programmes contribuent grandement à la réduction de la pauvreté des femmes. En marge de ce courant d'enthousiasme, certains chercheurs remettent toutefois en doute ce constat.

L'objectif de cette étude est d'apporter quelques éléments de réponse aux questions de savoir si ces programmes de microfinance ont un réel impact sur les femmes pauvres et si l'efficacité de ces programmes de réduction de la pauvreté se trouve augmentée par l'intégration de considérations liées au genre ?

1. Pauvreté, genre et microfinance : concepts et évolutions

Afin de mieux cerner l'incidence du concept de genre sur l'efficacité de la lutte contre la pauvreté, il nous semble utile, dans un premier temps, de rappeler brièvement les évolutions des concepts concernant la pauvreté, la manière dont l'on considère les femmes dans la lutte contre la pauvreté et, enfin, les pratiques de la microfinance.

1.1 La multiplication des dimensions de la pauvreté

Pendant de très nombreuses années, à l'instar des institutions de Bretton Woods, l'approche de la pauvreté est surtout restée monétaire et se basait essentiellement sur le critère du revenu : était pauvre celui qui avait un revenu inférieur à un dollar US par jour (en valeur de 1985). Si cette approximation peut avoir une certaine utilité, notamment pour des comparaisons internationales, elle s'avérait toutefois trop réductrice pour capter les multiples dimensions de la réalité des vies des êtres humains concernés.

Avec le Rapport Mondial sur le Développement Humain du PNUD en 1990, le concept de développement humain a eu très rapidement des répercussions sur l'approche de la pauvreté. Celle-ci se caractérise non plus uniquement par le faible niveau de revenu ou de consommation, mais également par un faible niveau d'instruction, par une santé précaire et un vieillissement précoce. L'édition de 1997 de ce rapport introduit en outre le concept de "pauvreté humaine", tout en soulignant que l'indicateur élaboré à cette occasion⁴ ne saisit pas la totalité des aspects de ce concept. La pauvreté y est alors désormais considérée comme "*la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain – longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie*

⁴ L'IPH ou Indicateur de Pauvreté Humaine.

décentes, dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie" (PNUD, 1998).

L'économiste Amartya SEN est l'un des penseurs qui a le plus fortement influencé cette évolution du concept. Selon lui, la pauvreté est avant tout une privation des capacités élémentaires même si "*cette définition ne vise en aucune manière à nier l'évidence : un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu*" (SEN, 2000). Ce théoricien de la pauvreté a également développé le concept de *capital social* qu'il envisage comme un phénomène inhérent aux interactions sociales, c'est-à-dire à la structure des relations entre les personnes, qu'il s'agisse de relations intragroupes, intergroupes ou environnementales. Le capital social d'un agent (de l'individu à l'Etat) apparaît ainsi comme une ressource sociale dont la faiblesse est l'une des caractéristiques de la pauvreté. Il est issu des interactions culturelles et/ou structurelles, avec d'autres agents capables de générer des externalités durables qui changent leur situation économique⁵. On retrouve ici le principe des économies d'échelle, qui induit des diminutions des coûts individuels et donc un gain d'efficience⁶.

L'autre évolution remarquable du concept de pauvreté a été le passage vers une vision plus dynamique du phénomène. Un tel élargissement peut être illustré à travers l'exemple de la pauvreté monétaire. Les ménages ou les individus considérés comme "pauvres" ne se situent désormais plus simplement à un niveau stable, en dessous du seuil de la pauvreté, et la lutte contre la pauvreté ne peut plus se réduire à l'idée de rehausser ce niveau au-dessus de ce seuil. Des analyses plus fines ont en effet démontré que le revenu est sujet à des fluctuations importantes et que la pauvreté se traduit aussi par une incapacité de maintenir un niveau de bien-être spécifié⁷. C'est en effet l'absence de stabilité qui caractérise ces situations de pauvreté et qui rend les individus ou les ménages très vulnérables.

Cette complexité du concept de pauvreté a récemment été confirmée par une large enquête menée par la Banque Mondiale et destinée à montrer la pauvreté telle que la ressentent les plus démunis. Les statistiques obtenues expriment ainsi des facettes multiples de la pauvreté ayant surtout trait à des formes d'impuissance et de mal-être. Un des aspects évoqués par les femmes concerne par exemple les relations conflictuelles et inégales avec l'autre sexe⁸.

⁵ Aujourd'hui on considère que le capital social se compose du capital social civil et du capital social gouvernemental. Le capital social civil (toutes les institutions de la société civile) et le capital social gouvernemental (institutions mises en place par le gouvernement) peuvent être des substituts et compléments l'un de l'autre (COLLIER (1998), cité par SIRVEN (2000)). L'étude de SIRVEN (2000) a le mérite de faire le point sur ce concept. Voir aussi l'étude de MAYOUX (2001), sur l'impact du capital social dans la lutte contre la pauvreté et l'*empowerment* au Cameroun.

⁶ Des concepts multidimensionnels de la pauvreté ont alors été développés sur la base de l'approche de SEN. DUBOIS (2000) circonscrit par exemple la pauvreté à travers ses dimensions multiples : pauvreté sociale (correspondant à la faiblesse du capital social), culturelle, politique, éthique et économique. Cette dernière est alors composée d'aspects monétaires, d'aspects liés aux conditions de vie ou encore d'aspects liés aux potentialités des individus.

⁷ WRIGHT (1999).

⁸ NARAYAN (2000).

1.2 La pauvreté au féminin

De 1975 à 1985, la "Décennie de la Femme" a eu le mérite de focaliser l'attention de l'ensemble des pays sur la condition féminine. En témoigne la forte augmentation du nombre d'analyses, d'études et de publications sur les femmes du tiers monde, concernant notamment la division sexuelle du travail et l'impact des projets de développement sur les femmes. Les résultats de ces études et leurs répercussions ont alors sorti les femmes des "niches sociales" du développement en leur reconnaissant un rôle productif.

Cette période a ainsi vu naître l'approche IFD⁹ qui tentait d'intégrer les femmes dans le processus de développement existant, afin de le rendre plus efficient et efficace. A travers des projets pour femmes, ou des projets intégrant des volets "femmes", cette approche visait à accroître la productivité et le revenu des femmes. On essayait donc de surmonter la pauvreté en agissant sur la faiblesse des ressources et des compétences, sans pour autant s'adresser aux causes de cette faiblesse. Cette approche a été remise en question progressivement, principalement pour deux raisons : en premier lieu, parce que les tentatives de considérer les femmes d'une manière isolée se sont avérées finalement peu opérationnelles, en deuxième lieu, parce que ce type d'approche n'a pas pu surmonter le fait que le modèle de développement ne reconnaissait pas aux femmes de place égale avec les hommes¹⁰.

L'approche "genre" qui succède à l'approche IFD vers les années 1990, tente de pallier cette dernière lacune. Elle met ainsi l'accent sur les relations inégales de pouvoir comme facteur majeur conditionnant la situation des femmes. Le terme "genre" fait ici désormais référence à la construction sociale des rôles féminins ou masculins qui ne sont donc pas seulement définis par le caractère biologique du sexe mais comme le résultat des conditions de production et de reproduction propres à chaque société et en constante évolution. "*Les genres ont une base culturelle ; ils sont définis par la société qui en détermine les activités, les statuts, les caractéristiques psychologiques, culturelles et démographiques, dont le point de départ est la différence sexuelle, mais qui ne peuvent pas se résumer ou se justifier par cette seule différence sexuelle*" (GRESEA, 2000).

De plus en plus fréquemment, les chercheurs intègrent cet aspect genre dans l'analyse de la pauvreté¹¹. Le cadre d'analyse se complexifie et construit une vision plus large des causes. A titre d'exemple, on peut citer la distinction entre intérêts pratiques et intérêts stratégiques des femmes¹². Alors que les intérêts pratiques concernent surtout la satisfaction des besoins fondamentaux et l'accès à une source de revenu stable, les intérêts stratégiques remettent en question la position de la femme dans la société. En effet, des analyses selon le genre montrent que des aspects tels que le contrôle masculin de la force de travail des femmes ou encore leur accès limité au pouvoir politique et à des ressources à forte valeur sociale et

⁹Intégration des Femmes dans le Développement. La typologie des approches de développement à l'égard de la prise en compte des femmes est présentée ici de manière fortement simplifiée. En réalité, selon MOSER (1993), on peut distinguer cinq approches.

¹⁰ GRESEA (2000).

¹¹ A titre d'exemple, voir LACHAUD (1999).

¹² Basés sur les intérêts pratiques et stratégiques d'après MOLYNEUX (1985).

économique sont à l'origine de leur accès limité à une source de revenu stable¹³. Ces résultats ont de toute évidence des répercussions sur les politiques de lutte contre la pauvreté. D'un point de vue opérationnel, il s'agit d'identifier en même temps les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes afin qu'elles puissent sortir durablement de leur condition de pauvreté.

Les enjeux stratégiques se retrouvent ainsi dans un concept dont la traduction n'est pas aisée dans le milieu francophone : "*l'empowerment*" des femmes¹⁴. JACQUET (1995) en donne tout de même une définition claire et englobante : *l'empowerment* correspond à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale¹⁵. Ce concept fait ainsi référence à la nature des structures décisionnelles dans des contextes particuliers : qui prend les décisions ? Par quels processus sont-elles prises ? Comment ce processus peut-il être modifié ? Le terme *empowerment* décrit donc un processus vers l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les acteurs de la mondialisation, notamment la Banque Mondiale et les organismes liés à l'ONU, font de plus en plus référence au concept de genre. Ils insistent sur la contribution nécessaire des programmes de développement à *l'empowerment* des femmes, comme le prouve le dernier rapport de l'UNIFEM (2000). Plus précisément, l'intégration des rapports de genre dans des programmes ou projets de développement signifie que ces derniers visent une modification des rapports de genre en faveur des femmes ; en d'autres termes, ils ont l'objectif de contribuer à *l'empowerment* de celles-ci.

Ce n'est pas un hasard si l'évolution des approches par rapport aux femmes dans le contexte du développement s'est produite parallèlement à l'évolution du concept de la pauvreté. SEN a en effet fortement insisté sur l'importance de la fonction d'agent ("*agency*") des femmes : "*Elles ne sont plus les destinataires passives d'une réforme affectant leur statut, mais les actrices du changement, les initiatrices dynamiques de transformations sociales, visant à modifier l'existence des hommes aussi bien que la leur*" (SEN 2000). DUBOIS (2000) applique son cadre d'analyse de la pauvreté à dimensions multiples pour vérifier si les politiques de lutte contre la pauvreté prennent en compte les "inégalités sexuées". Quant aux diverses formes d'impuissance qui caractérisent la pauvreté, il est évident qu'elles ne concernent pas uniquement les conditions de vie des femmes pauvres. Or, en plus des discriminations ou des conditions défavorables qui touchent également les hommes (dues à l'ethnie, l'âge, la classe, la caste, etc.), les femmes pâtissent des relations inégales avec les hommes.

Le concept d'*empowerment* ne prétend pas pour autant que les femmes forment un groupe homogène face aux rapports de genre. Les différences restent énormes entre la condition de femmes de différentes classes à l'intérieur d'une seule société, aussi bien qu'entre femmes de différentes cultures. Il s'agit plutôt d'analyser dans chaque contexte culturel ce que *empowerment* peut signifier pour un groupe donné. Ceci est crucial dans le domaine de la lutte contre la pauvreté :

¹³ YOUNG (1997).

¹⁴ Pour des raisons de clarté, nous préférons le terme anglais "*empowerment*" à ses traductions françaises "attribution de pouvoir" (voir BISILLIAT J., "Introduction", in BISILLIAT (1992)) ou "obtention de pouvoir" (JACQUET (1995)) voire "renforcer le pouvoir" ou "renforcement du pouvoir d'action" dans certaines versions françaises de publications de la Banque Mondiale et de l'UNIFEM.

¹⁵ En réalité, on constate que ce concept peut prendre des acceptions multiples. Voir aussi Annexe 1.

l'augmentation durable des revenus contrôlés par les femmes peut représenter un indicateur d'*empowerment* (parmi d'autres), si elle est la manifestation visible d'une série de changements plus fondamentaux et structurels. Ces derniers se trouvent aux niveaux de l'accès et du contrôle des ressources ainsi que du partage des responsabilités et ils se situent au cœur des rapports de genre.

1.3 La microfinance comme réponse aux femmes pauvres

Les analyses du développement connaissent des phénomènes de mode et la microfinance en fait incontestablement partie, notamment dans le contexte de la lutte contre la pauvreté. Toutefois, ce terme recouvre en réalité, une multitude de dispositifs. LABIE (2000) a tenté une définition globale : "*On appelle microfinance, l'octroi de services financiers (généralement du crédit et/ou de l'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce, et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique*".

L'aspect le plus répandu (et le plus médiatisé) de la microfinance est le microcrédit destiné aux femmes. D'après la Banque Mondiale, il s'agit des crédits inférieurs à 40 % du PNB par habitant de chaque pays¹⁶. En réalité, il ne semble pas y avoir de consensus parmi les professionnels pour définir le seuil des crédits labellisés "micro" et la tentative de LABIE de circonscrire le champ par les caractéristiques de leurs bénéficiaires semble plus pertinente. Un autre trait du microcrédit est moins contesté : il est local et proche des gens¹⁷ et destiné à financer des microprojets. Son utilisation est étroitement liée aux activités du secteur informel.

Les évolutions récentes de la microfinance tentent de répondre à un besoin manifeste de diversification des prestations proposées : d'une simple offre de crédit à l'offre d'une grande panoplie de services financiers flexibles et de qualité¹⁸, visant notamment un rôle plus efficace de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté. Un des exemples les plus spectaculaires est l'assurance sociale proposée par la "*Self-Employed Women's Association*" (*SEWA*) dans plusieurs Etats d'Inde¹⁹. On peut aussi citer les formes de microleasing ou des crédits en nature (par exemple une chèvre) qui ciblent particulièrement les clients les plus démunis. Pour ces mêmes clients, les institutions de microfinance commencent également à proposer des crédits à la consommation. Cette prestation peut ainsi permettre à des personnes pauvres de faire face à ce type de dépenses sans être confrontés à la décapitalisation des ressources du ménage. Une telle offre diversifiée des microcrédits et de l'épargne, voire de l'assurance, tient ainsi mieux compte de la vulnérabilité des personnes démunies et de leur aversion contre le risque qui en découle.

L'orientation de la microfinance, notamment du microcrédit, vers les femmes est devenue plus visible à travers l'exemple largement médiatisé de la *Grameen Bank* au Bangladesh. L'objectif de départ était de prêter autant aux femmes qu'aux hommes ce qui, initialement, n'était pas facile à atteindre. Très

¹⁶ GUERIN (2000).

¹⁷ VINCENT (2000) et GUERIN (2000).

¹⁸ WRIGHT (1999).

¹⁹ KRAUSS, OSNER, (1999). Voir aussi Annexe 2.

rapidement, il s'est pourtant avéré que les femmes étaient plus fiables et plus régulières dans leurs remboursements. Aujourd'hui, plus d'un million de personnes sont touchées par la *Grameen Bank* dont près de 95% sont des femmes²⁰. Ces dernières remboursent mieux leurs crédits (à 97-98% selon les sources) que les hommes. Ce constat peut se généraliser et explique en partie l'orientation du microcrédit vers les femmes.

Une raison supplémentaire de cette féminisation de la microfinance réside dans son efficacité accrue en termes de lutte contre la pauvreté. La majorité des études montrent en effet que, dans un couple, dès lors que la femme possède un revenu, elle l'investit prioritairement auprès des enfants et de la famille, ce qui améliore davantage les conditions de vie familiale qu'une augmentation de revenu des hommes²¹.

Cibler les femmes lors des initiatives de microfinance ne vise pas toujours leur *empowerment* et peut se justifier également en termes de viabilité institutionnelle (compte tenu du taux de remboursement élevé) et pour favoriser l'amélioration des conditions de vie familiales²². En effet, l'un des paradoxes des programmes de financement réside dans les conflits entre les politiques conçues pour accroître la viabilité financière des institutions de microcrédit et les stratégies conçues pour l'*empowerment* des femmes. Les exigences relatives à la durabilité financière des institutions conduisent à réduire au strict minimum les services de soutien complémentaires²³. Or, certains volets annexes des programmes de microfinance, comme les programmes d'alphabétisation, les services de garderie, la formation en gestion des entreprises, peuvent avoir un impact significatif tant sur l'amélioration du revenu que sur l'*empowerment*.

Presque tous les programmes mondiaux de microfinance revendiquent que la viabilité financière de leurs activités constitue l'un des principes clés de leurs actions (et une exigence de la part de leurs bailleurs). Les banques préfèrent ainsi s'adresser aux femmes, compte tenu de leur docilité, de leur soumission à la pression du personnel des programmes et de leur rapidité à rembourser. Comme le note MAYOUX (1997), il semble alors probable que les programmes de microcrédit qui fonctionnent en général selon le paradigme de la viabilité financière aient une logique qui privilégie inévitablement les moins défavorisées des femmes pauvres.

En outre, le fonctionnement en groupe est considéré comme un moyen de renforcement des capacités (*capacity-building*). On a ainsi, pu observer que les femmes qui vivent dans la misère s'adaptent mieux et plus vite que les hommes au processus d'auto-assistance mis en œuvre à travers les groupes solidaires, les "*self-help groups*" (*SHG*)²⁴. Ces groupes de petite taille (entre dix et vingt membres) et uniquement composés de femmes, apparaissent comme cohérents et homogènes car basés sur les affinités entre personnes (même type d'activité économique ou même lieu de vie). Leur fonctionnement et leurs décisions sont pris sur le mode démocratique et ils sont dirigés par les membres eux-mêmes. Ces groupes

²⁰ CERISE (2000).

²¹ Même si cet effet positif est en réalité atténué, les hommes profitant des nouveaux revenus familiaux (venant des épouses) pour limiter leurs dépenses familiales. (BADEN, 2000).

²² JOHNSON, ROGALY (1997).

²³ UNIFEM (2000).

²⁴ D'après *National Common Fund for Women* ou RMK, voir RASHTRIYA MAHILA KOSH, (1999), <http://rmk.nic.in>.

solidaires jouent alors un rôle essentiel pour l'accès au microcrédit des personnes démunies parce qu'ils permettent de remplacer des garanties collatérales par la caution du groupe pour les crédits individuels. La pression sociale joue donc le rôle d'une menace en incitant l'emprunteur à ne pas adopter un comportement opportuniste. Même si certaines études ont montré la difficulté de répliquer ce modèle dans tous les contextes culturels²⁵, force est de constater qu'il s'agit d'une formule qui ouvre pour la première fois l'accès au crédit à un grand nombre de femmes pauvres.

D'un point de vue conceptuel, le microcrédit, s'il est en particulier fondé sur des groupes solidaires, est l'exemple "par excellence" de la lutte contre la pauvreté intégrant l'aspect "genre". YOUNG (1997) illustre ce point à l'aide d'un exemple simpliste mais pas pour autant dépourvu de pertinence : face au besoin pratique des femmes d'obtenir accès à des sources de revenus stables, on peut s'imaginer des solutions diverses, comme la création de travail à domicile payé à la pièce, la mise à disposition d'emplois salariés au sein d'usines, ou le microcrédit pour financer une activité indépendante. La première solution comporte l'inconvénient de l'isolement de ces travailleuses à domicile et de l'absence de pouvoir de négociation vis-à-vis de l'employeur. Dans le deuxième cas de figure, les femmes se retrouvent également confrontées à la domination masculine et les conditions de travail s'apparentent fréquemment à de l'exploitation. Le microcrédit, en revanche, concerne le problème de la pauvreté des femmes dans son acception restreinte : faiblesse des ressources familiales, et dans son acception plus large et récente : l'inaccessibilité des ressources et l'absence de contrôle de ces ressources. Incontestablement, le microcrédit est une solution au moins potentiellement supérieure aux autres cas de figure, parce qu'il comporte des éléments qui devraient entraîner un plus en termes d'*empowerment*.

Ceci s'avère encore plus vrai si le microcrédit incite la femme à joindre un *SHG* qui crée un espace d'échange et de concertation entre femmes. L'engagement actif des individus dans un groupe correspond au caractère collectif d'un processus d'*empowerment* en contribuant à réunir les conditions nécessaires pour que des femmes puissent discuter et mettre en commun leurs problèmes et besoins²⁶.

2. Microfinance et enjeux de l'empowerment des femmes dans la lutte contre la pauvreté

À l'heure actuelle, les recherches académiques intégrant la problématique de l'*empowerment* dans les programmes de microcrédit sont limitées et concernent essentiellement le Bangladesh²⁷ et dans une moindre mesure l'Inde²⁸ et le Cameroun²⁹. Les preuves solides d'un impact de la microfinance sur les questions de genre manquent notamment en termes de comparaison inter-culturelle, aussi, nous focaliserons notre étude sur le monde indien (Inde et Bangladesh).

²⁵ HULME (1990).

²⁶ SIERRA et LEGUINA (2000).

²⁷ KABEER (1998, 2001) ; HASHEMI *et al.* (1996) ; GOETZ et SEN GUPTA (1996), GOETZ (2001) ; RAHMAN (1999).

²⁸ CARR *et al.* (1998), MARIUS-GNANOU (à paraître).

²⁹ MAYOUX (2001).

2.1 L'impact de la microfinance : éléments d'analyse

Même si l'engouement pour le microcrédit occupe aujourd'hui l'avant-scène, il existe également de nombreuses études soulignant les effets pervers du système de la *Grameen Bank*. Le taux d'intérêt annuel avoisine les 20% depuis les années 1990 et se trouve donc au-dessus de celui proposé par les banques traditionnelles (12 à 14%) ou les ONG. Dans certains cas, les femmes les plus démunies au départ se retrouvent, notamment à la suite d'une catastrophe non prévue (maladie, décès du conjoint, catastrophe naturelle...), dans l'incapacité de rembourser³⁰. Cela peut les obliger à décapitaliser et à réemprunter auprès d'usuriers pour pouvoir rembourser le microcrédit. Les taux d'abandon annuels au Bangladesh varieraient ainsi entre 10 et 15%. En revanche, les femmes les moins pauvres, à la limite du seuil de pauvreté voire au-dessus, qui ont pu diversifier leurs possibilités de crédit ainsi que leurs activités, quittent la *Grameen Bank* dès que leurs revenus augmentent de façon significative³¹.

Pour mieux analyser l'impact en termes de genre, il faudrait pouvoir connaître l'ensemble du portefeuille dont disposent les personnes de sexe féminin et masculin, tout en tenant compte du fait que les hommes ont plus de facilités à obtenir des prêts importants grâce à un accès privilégié aux marchés et à l'information. De plus, il est clair que le choix des activités des femmes et leur capacité à augmenter leurs revenus sont limités, le plus souvent, par leur faible accès aux ressources d'investissement (moins de 100 \$US³²), par leur responsabilité dans la survie du foyer, par leur manque de temps, par leur faible mobilité et par les contraintes culturelles qui limitent leur accès aux marchés.

Le fait que les femmes soient enregistrées comme membres ne signifie pas forcément qu'elles contrôlent l'utilisation du prêt et dans certains cas, ne prouve même pas qu'elles participent à la décision de candidature du prêt³³. Bon nombre de femmes continuent à céder leur prêt à leur époux, car pour les plus soumises d'entre elles, il est impensable d'avoir une mainmise sur les biens et les décisions prises en général et par tradition, notamment au Bangladesh, on leur interdit toute participation à l'extérieur du foyer.

Pour certains conjoints, ces prêts représenteraient une forme de dot, aussi ce crédit peut constituer une source de tension voire de violence dans le ménage si leurs épouses n'arrivent pas à l'obtenir. Le remboursement peut également créer des tensions et une pression énorme sur l'épouse dès lors que l'époux qui s'est approprié le prêt n'a plus les moyens de récupérer le capital. D'après A. RAHMAN (1999), l'expansion des systèmes de microcrédit au Bangladesh a entraîné une escalade de la violence domestique (verbale et physique) : sur 120 femmes (dépendant de la *Grameen Bank*) interrogées lors de son enquête, 70% d'entre elles ont noté une augmentation de l'agressivité et de la violence de la part de leurs conjoints. Ainsi, même si le crédit récupéré par l'homme ou géré conjointement par

³⁰ RAHMAN (1999).

³¹ WIIG (1997).

³² Or, d'après V INCENT (2000), c'est entre 100 et 1000 dollars que l'on peut prétendre à des créations d'emplois et d'entreprises.

³³ MONTGOMERY *et al.* (1996) ; GOETZ et SEN GUPTA (1996). D'après leurs enquêtes menées au Bangladesh auprès de centaines de femmes dépendant des nombreux programmes de microcrédit, moins de 37% de femmes pouvaient prétendre à un contrôle réel de leur prêt.

le ménage améliore sans doute les conditions de vie familiale, en revanche les conséquences sur l'émancipation de l'épouse risquent d'être insignifiantes.

Indépendamment du contrôle du prêt, se pose la question de la disponibilité des femmes qui augmentent leurs activités par le crédit, alors qu'elles assument déjà une charge de travail importante. Notamment lorsqu'il s'agit d'activités à forte concentration de main d'œuvre, la surcharge de travail et les sacrifices sont souvent le prix à payer pour avoir accès aux revenus supplémentaires. Afin d'assurer les repas quotidiens et la charge des enfants, bon nombre de femmes débutent leur journée de travail dès 4 heures du matin. On aurait pu penser que cette place nouvelle des revenus des femmes diffuserait des modèles nouveaux chez les hommes. Or, d'après nos enquêtes récentes³⁴, rares sont les hommes à vouloir s'occuper des activités domestiques, même si leurs épouses sont les seules au sein du ménage à exercer une activité grâce au microcrédit.

Par ailleurs, en dépit d'un fort taux de remboursement, les quelques études statistiques disponibles sur les emprunteuses révèlent de faibles augmentations de revenus pour la majorité d'entre elles³⁵. Ces études nous apprennent également que le revenu en hausse se stabilise habituellement après un certain temps et que seul un faible pourcentage d'emprunteuses bénéficierait d'une progression constante de leur revenu. Une étude approfondie réalisée par HULME et MOSLEY en 1996, signalait déjà qu'à peine 11% des personnes bénéficiant d'un programme de microfinance voyaient leur revenu croître durablement.

Ce constat peut s'expliquer par le fait que bon nombre de prêts (d'un montant inférieur à 100 \$US) sont davantage affectés à des activités très concurrentielles, voire de subsistance ou de consommation, qu'à des activités innovantes à risques. En effet, lors de nos propres enquêtes en pays tamoul, nombreuses étaient les femmes à vouloir se cantonner dans des activités informelles traditionnelles ne faisant pas vraiment appel à l'esprit d'entreprise (couture, vache, échoppe, tissage, vente de légumes...) sous prétexte qu'elles n'étaient pas assez instruites. Or, le microcrédit ne peut enclencher une dynamique d'accumulation à long terme que lorsqu'il y a des possibilités d'une part d'obtenir les crédits d'un montant significatif et de manière très régulière et, d'autre part, de pouvoir les multiplier afin de diversifier les activités génératrices de revenus.

Cependant, quels que soient les effets pervers des programmes de microcrédit et la permanence d'une inégalité de genre, la majorité des femmes que nous avons rencontrées ne voudraient en aucun cas renoncer à ce microcrédit, car elles accordent beaucoup d'importance à la possibilité qui leur est offerte d'apporter une contribution aux revenus du foyer et à l'amélioration des conditions de vie des enfants. Les quelques études concernant l'Inde³⁶ montrent que les activités liées au microcrédit ont permis à de nombreuses femmes de sortir de leur espace privé et d'être plus mobiles tant pour aller travailler que pour rendre visite à leur famille, d'être moins dépendantes de la belle-famille en participant aux prises de décisions concernant l'utilisation du prêt et des revenus et de gagner ainsi un respect de la part de la communauté. En ce sens, cela remet en cause les normes en vigueur.

³⁴ Il s'agit d'enquêtes que nous avons mené dans le cadre de missions dans le Tamil Nadu en 1999 et 2001.

³⁵ WRIGHT (1999) ; KABEER (2000) ; MARCISSAC (1997).

³⁶ CARR (1999) et MARIUS-GNANOU (à paraître).

A l'inverse de la *Grameen Bank* qui a un programme minimaliste en matière d'*empowerment*, les organisations importantes de femmes en Inde comme *SEWA* ou encore le *WWF (Working Women's Forum)* ont su utiliser les programmes de microcrédit à des fins d'*empowerment*. *SEWA* fait le choix d'une approche globalisante en envisageant tout un ensemble d'objectifs et d'actions pour "donner du pouvoir" aux femmes pauvres. De manière plus concrète, "*l'empowerment*" passe par l'adhésion au syndicat *SEWA* et par la participation aux coopératives économiques pour atteindre le plein-emploi et l'autonomie de chaque femme. Mais ces objectifs individuels passent par "*l'autoassistance [qui] requiert que les femmes s'organisent en groupe parce qu'une femme pauvre qui est seule est trop vulnérable et trop faible pour lutter*"³⁷. Le but final est que les femmes acquièrent une capacité à la prise de responsabilités et à l'action publique.

Au-delà des activités sociales (vaccinations des enfants, alphabétisation, session de formation, programmes d'information sur le planning familial, création de centre de soins de jour...), ces organisations aident les femmes à prendre conscience de leurs droits, à les défendre, à améliorer leur condition de vie et leur statut social et encouragent chez elles l'esprit de solidarité par l'intermédiaire des groupes d'auto-assistance (*SHG*)³⁸.

2.2 Le Self-Help Group féminin : outil d'empowerment et de lutte contre la pauvreté

Les *SHG* forment le pivot de ces programmes de microfinance dans le monde indien. La simplicité du processus d'adhésion et le rôle fondamental de l'Etat indien comme financier et interlocuteur majeur de ces programmes, explique le développement rapide de ces *SHG* en Inde. Conscient des biais des programmes gouvernementaux - non-remboursement des prêts par les hommes et absence de la dimension de genre et d'*empowerment* -, le gouvernement indien a décidé de regrouper en avril 1999 tous les programmes de développement rural sous l'appellation *Swarnjayanti Gram Swarozgar Yojana (SGSY)* en privilégiant le microcrédit et l'*empowerment* des femmes à travers une approche participative (*SHG*)³⁹ et non plus interventionniste comme c'était le cas dans les années 1980.

Les *SHG* peuvent dans certains cas donner une base à une éventuelle organisation de la lutte contre d'autres problèmes de société tels que la violence domestique, l'alcoolisme des conjoints, le système de dot, comme nous avons pu l'observer lors de nos enquêtes auprès des *SHG*. Des rencontres hebdomadaires dans le cadre des programmes de microcrédit favorisent inévitablement la mobilité et la solidarité grâce à des liens entre voisines qui se sentent en confiance pour discuter de leurs problèmes familiaux. La prise de parole en public, selon nombre de femmes interrogées, notamment parmi les veuves et les femmes abandonnées, leur permet d'acquérir une plus grande confiance et une meilleure estime d'elles-mêmes. Ainsi, en Inde certains programmes de microfinance ont également été utilisés comme point de départ d'une mobilisation plus large des femmes, notamment dans les domaines social et politique. Les *SHG*, notamment dans le

³⁷ IRED (1999).

³⁸ ou *Sangam* en tamoul.

³⁹ DINKER RAO (1999).

Tamil Nadu, ont été un moyen d'augmenter considérablement la présence des femmes élues lors des dernières élections des panchayats⁴⁰ en octobre 2001. En dépit du tiers des sièges réservés aux femmes dans les collectivités locales (*panchayats* et *zilla parishad*), l'*empowerment* politique des femmes a été longtemps peu significatif, car seuls les conjoints prenaient réellement toutes les décisions politiques. Or, les chiffres récents concernant les élections dans trois districts du Tamil Nadu mettent bien en évidence le rôle majeur des *SHG* dans la prise de pouvoir politique puisque bon nombre des femmes élues sont issues des *SHG*⁴¹.

Ces *SHG* sont une occasion pour ces femmes d'exprimer leur volonté de créer des lieux de parole, d'action collective et de bâtir ainsi des espaces d'autonomie et de négociation. Plus que le microcrédit, ce sont ces *SHG* qui peuvent impulser des changements positifs dans la perception du rôle des femmes tant au niveau individuel qu'au sein du foyer et de la communauté.

Finalement, dans le *SHG*, on retrouve un potentiel pour l'accumulation de capital social. Tous les ingrédients du capital social indispensables à la viabilité financière, à la lutte contre la pauvreté, mais aussi à l'*empowerment* des femmes y sont réunis. L'action collective des *SHG* s'apparente à une mise en commun des ressources (économiques, financières, culturelles,...) qui va permettre d'atteindre des objectifs communs (lutte contre la pauvreté, viabilité financière et *empowerment*) lesquels seraient inaccessibles de manière individuelle.

2.3 La nécessité d'intégrer l'approche participative et le concept d'*empowerment* dans la lutte contre la pauvreté

L'approche participative est fondamentale tant sur le plan de la réduction de la pauvreté qu'en matière d'*empowerment*. "*C'est seulement en consultant abondamment les femmes, en recherchant quels sont leurs besoins, leurs stratégies et leurs contraintes, et en instaurant un dialogue entre les femmes et les agences de développement (...) que l'on trouve la meilleure combinaison possible entre l'empowerment et les objectifs de viabilité*" (MAYOUX, 1997). Ce que MAYOUX constate pour la viabilité des institutions de microfinance, est également vrai pour leur impact sur la pauvreté et sur l'égalité entre hommes et femmes. Les *SHG* sont des bases idéales pour des approches réellement participatives parce qu'ils permettent un maximum d'implication des femmes concernées. Ces approches sont indispensables si l'on veut non seulement répondre aux besoins pratiques des femmes, mais également à leurs intérêts stratégiques.

En fait, pour combattre efficacement la pauvreté, il est nécessaire d'intégrer les rapports de genre dans des programmes de microfinance dès leur conception et l'*empowerment* doit devenir un de leurs objectifs. Cela exige un réexamen des normes et des réglementations du double point de vue des hommes et des femmes, l'incorporation de politiques fondées sur l'égalité des sexes dans les services fournis aux hommes et aux femmes, l'intégration de la stratégie de genre et de

⁴⁰ Littéralement, " conseil de sages". En fait, cela correspond aux communes.

⁴¹ "Hopes of SHGs' role in shaping mandate belied", *The Hindu*, 14 octobre 2001.

l'*empowerment* à la formation du personnel et l'inclusion d'indicateurs sur l'habilitation des femmes dans les évaluations de projets⁴².

Le fait que les programmes de microcrédit dans le monde indien s'adressent presque exclusivement aux femmes afin de surmonter l'irresponsabilité des hommes concernant l'épargne et le remboursement des crédits, risque de déresponsabiliser davantage les hommes et d'augmenter la pression sur les femmes. En effet, les résultats d'une étude menée au Bangladesh, montrent que là où les prêts sont perçus comme étant plus facilement obtenus par les femmes que par les hommes, ceux-ci utilisent les femmes pour accéder aux prêts, créant ainsi des dettes enregistrées au nom des femmes, ce qui rend ces dernières très vulnérables dans les cas de décès, maladie ou séparation du couple⁴³. De même, l'*empowerment* est un processus graduel et réversible. Certaines femmes sont susceptibles d'arrêter de se rendre au marché et de perdre le contrôle de leur entreprise si des membres masculins de la famille décident de s'en charger pour elles. Les programmes de microcrédit devraient donc davantage intégrer des stratégies de genre afin de résoudre éventuellement les conflits voire renforcer la coopération conjugale en s'appuyant sur le propre désir de changement des hommes. En effet, lors de nos enquêtes, bon nombre de conjoints n'ont pas hésité à soutenir leurs épouses en participant à la mise de fonds et ces dernières ont montré le désir d'associer leur conjoint à l'utilisation du microcrédit. Il faudrait ainsi stimuler plus activement le soutien des hommes en développant de nouveaux types de rôle, ainsi que des réseaux masculins qui souhaitent le changement tout en évitant, bien sûr, de détourner des réseaux de femmes les rares ressources dont elles peuvent bénéficier⁴⁴.

Au-delà de la nécessité d'intégrer des systèmes d'inclusion sociale (assurance sociale, protection sociale, retraite...) dans tous les programmes de microfinance, il semble utile de combiner le microcrédit à d'autres interventions, à l'instar de *SEWA* que nous avons déjà évoqué et qui offre bien plus qu'un programme de simples prêts. Certes, l'adoption d'une démarche intégrée n'oblige pas nécessairement l'organisation financière à assumer les fonctions d'intermédiation qui concernent à la fois la sphère sociale et financière. Dans ce contexte, les ONG qui sont proches des bénéficiaires peuvent offrir des services allant de la mise en place de groupes à caution mutuelle jusqu'aux formations de métiers, en passant par le recours aux banques locales. Ces ONG ont aussi un rôle à jouer en matière de formation, liée au crédit (aide à la compréhension des engagements, taux d'intérêts, explication des divers types de documents de banque, échéanciers de remboursement...) ou plus générale (gestion de groupe, leadership, droits civiques,...). Le nouveau rôle de ces ONG dans la microfinance peut également permettre l'émergence de relations plus étroites entre l'Etat, les ONG et la société civile en général⁴⁵.

⁴² UNIFEM (2000).

⁴³ GOETZ et SEN GUPTA (1996).

⁴⁴ MAYOUX (1998).

⁴⁵ NAIR (2001).

Conclusion

Force est de constater que sans *empowerment*, les femmes démunies ne peuvent sortir durablement de la pauvreté. La microfinance semble donc avoir un rôle à jouer, même si son impact sur l'*empowerment* des femmes démunies reste toutefois mitigé. En effet, l'*empowerment* économique individuel des bénéficiaires de microcrédit peut être certes important mais son degré dépend du niveau de contrôle que les femmes exercent réellement sur l'utilisation de ces crédits et sur les revenus qui en découlent. L'amélioration de bien-être du foyer semble toutefois être l'effet le plus fréquemment enregistré (même s'il est plus fort auprès des ménages moins pauvres) et il n'est pas étonnant que le statut des femmes s'en trouve également amélioré. Quant à l'*empowerment* social et politique, la microfinance ne peut être qu'un facteur déclenchant parmi d'autres.

Si l'on constate un tel potentiel d'*empowerment* de la microfinance, c'est aussi, voire majoritairement, dû au recours aux *SHG*, pratiqué par un grand nombre d'institutions de microfinance. Ce sont ces groupements de femmes qui permettent de rendre la microfinance efficiente et efficace, tout en créant les conditions de lancement d'un processus d'*empowerment* social et politique. Encore faut-il que les institutions de microfinance soient prêtes et capables d'accompagner et de soutenir un tel processus. Ceci ne semble possible qu'à travers une approche large qui intègre d'autres aspects, au-delà de la microfinance, et qui réponde à l'ensemble des besoins des femmes pauvres. Il est évident qu'une telle approche ne peut qu'exceptionnellement être le fruit d'une seule organisation. Il s'agit plutôt de développer des stratégies de collaboration avec d'autres intervenants et de préparer les *SHG* à un tel travail avec un réseau d'acteurs plutôt qu'avec des institutions individuelles. Dans de tels réseaux, qui s'appuient sur des *SHG* féminins, la microfinance reste sans aucun doute un élément clé dans la lutte contre la pauvreté et ses multiples dimensions.

Références bibliographiques

- BADEN S. (2000), "Gender, governance and the feminisation of poverty", in *Women's political participation and good governance, 21st century challenges*
- BISILLIAT J. (1992), "Relations de genre et développement, Femmes et société", ORSTOM, Paris.
- CARR M., CHEN M., JHABVALA R. (ed.) (1998), "Speaking out. Women's economic empowerment in South Asia", New Delhi, Vistaar Publications.
- CERISE (2000), "Les systèmes financiers décentralisés", Paris.
- DINKER RAO K.. (1999), "SGSY : Strengthen credit delivery to make it work", *The Hindu*, 31 August.
- DUBOIS J.-L. (2000), "Comment les politiques de lutte contre la pauvreté peuvent-elles prendre en compte les inégalités sexuées ?", dans "Rapports de genre et questions de population. II Genre et développement" (dir. BOZON M., LOCOH T.), *Dossiers et recherches*, N°85, INED, Paris.
- GOETZ A.M. (2001), "Women Development Workers", Sage, New Delhi, London.

- GOETZ A.M., SEN GUPTA R. (1996), "Who takes the credit ? Gender, power and control, over loan use in rural credit programs in Bangladesh", *World Development*, vol.24, n°1 pp.45-63.
- GRESEA (2000), "Ajustement, ...elles en parlent, la cause des femmes et les nouvelles orientations du FMI et de la BM", *Le monde selon les femmes, Entraide et Fraternité*, Belgique.
- GUERIN I. (2000), "Micro donc limité ? ", *Défis Sud*, n°43.
- GUPTA S., HAMMOND B., LEETE R., SWANSON E. (2000) "La marche vers les objectifs internationaux de développement", *Finances & Développement*, décembre 2000, FMI, Washington.
- HASHEMI SYED M. *et al.* (1996), "Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh", *World Development*, vol. 24, n°4, pp. 635-653.
- HULME D. (1990), "Can the *Grameen Bank* be replicated ? Recent experiments in Malaysia, Malawi and Sri Lanka", *Development Policy Review*, Volume 8, p. 287-300 *cité par* RAJASEKHAR D. (1996),. "Problems and prospects of group lending in NGO credit programmes in India", *Savings and Development*, vol XX, N° 1 p. 84.
- HULME D., MOSELEY P. (1996) *Finance against poverty*, Routledge, London, 1996
- IREC (Innovation et Réseaux pour le développement), (1999), "*SEWA*" in *Peuples et Pouvoir. Organisations populaires en marche. Afrique-Amériques-Asie* ", Paris, L'Harmattan, pp. 53-111, *cité par* PALIER J., (2001), "Les pratiques urbaines de la microfinance indienne : de l'efficacité à la pérennité", *Mémoire de DEA d'Economie*, Université Lyon 2.
- JACQUET I. (1995), "*Développement au masculin, féminin - le genre, outils d'un nouveau concept* ", L'Harmattan, Paris.
- JOHNSON S., ROGALY B. (1997), "*Microfinance and Poverty Reduction*", Oxford, Oxfam
- KABEER N . (2001), "Conflicts over credit : re-evaluating the empowerment potential of loans to women in rural Bangladesh", *World Development*, vol. 29, n°1, pp.63-84.
- _ (2000), "Social exclusion poverty and discrimination, towards an analytical framework", *IDS bulletin*, vol.31, n°4, pp.83-97.
- _ (1999), "Resources, agency, achievements : reflections on measurement of women's empowerment", *Development and Change*, Vol. 30, pp.435-464.
- _ (1998) "Money Can't Buy Me Love ? Re-evaluating Gender, Credit and Empowerment in Rural Bangladesh", *IDS Discussion Paper* no. 363, Sussex .
- KRAUSS A., OSNER K. (1999), "Fallstudie über das Empowerment von Frauen : Der Weg der Self-Employed Women's Association" (*SEWA*), *Schriftenreihe Gerechtigkeit und Frieden der Deutschen Kommission Justitia et Pax*, Reihe : Entwicklung hat ein Gesicht bekommen, Band 7, Bonn.
- LABIE M. (2000), *La microfinance en questions*, Paris, FHP.
- LACHAUD J.-P. (1999), "Pauvreté, ménages et genre en Afrique Subsaharienne", CED, Série de recherche 3, Université Montesquieu - Bordeaux IV, Bordeaux.
- LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A., TICHIT C. (1996), "Genre et développement : des pistes à suivre", CEPED, Paris.
- MACISSAC N. (1997), "Le rôle du microcrédit pour réduire la pauvreté et favoriser l'égalité des sexes", document de travail, *Société asiatique des partenaires*.
- MARIUS-GNANOU K. (1998), "L'impact des programmes de développement économique (micro-crédit) sur les femmes en milieu rural : le cas de l'Inde", in *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement, 1998.
- _ (à paraître), "Des initiatives locales pour une autre mondialisation : le rôle du microcrédit dans la lutte contre la féminisation de la pauvreté en Inde rurale",

- Espace et territoire*, Société Languedocienne de Géographie, n° spécial : *Mondialisation : de nouveaux espaces pour les entrepreneurs des pays du Sud : Monde indien et monde arabo-musulman* (direction : K. MARIUS-GNANOU et J.M. MIOSSEC).
- MAYOUX L. (2001), "Tackling the down side : social capital, women's *empowerment* and microfinance in Cameroon", *Development and Change*, vol.32, pp.435-464.
- _ (1998), "L'*empowerment* des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit", in *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement.
- _ (1998), "Participatory learning for women's *empowerment* in microfinance programmes", *IDS bulletin*, vol.29, n°4.
- MOLYNEUX M. (1985), "Mobilization without Emancipation ? Women's Interests, State and Revolution in Nacaragua", *Feminist Studies* 11 . pp. 227-54, cité dans YOUNG, K.,(1997), "Planning from a gender perspective : making a world of difference", in *Women and Development Reader* (eds. VISVANATHAN N., et al.), London and New Jersey, Zed Books Ltd.
- MONTGMERRY et al. (1996), Credit for the poor in Bangladesh, in HULME and MOSTLEY (eds), op.cit. pp.94-176
- MOSER C. (1993), "Gender planning and development : theory practice and training", Londres, Routledge, 273p.
- NAIR T. (2001), "Institutionalising microfinance in India, an overview of strategic issues", *Economic and Political Weekly*, 27 janvier.
- NARAYAN D. (2000), "Silence et impuissance : le lot des pauvres", *Finances et Développement*, FMI, Washington, Vol. 37, no. 4.
- PNUD (1998), "Rapport mondial sur le développement humain 1998", PNUD, Economica, Paris.
- RAHMAN A. (1999), "Microcredit initiatives for equitable and sustainable development : who pays ?" *World development*, vol.27, n°1, pp.67-82.
- SEN A. (2000), "Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté", Ed. Odile Jacob, Paris.
- SIERRA LEGUINA B. (2000), "Criterios para la evaluación con perspectiva de género", *Revista Española de Desarrollo y Cooperación*, n°6, 2000. Instituto Universitario de Desarrollo y Cooperación, Universidad de Complutense, Madrid.
- UNIFEM, (2000), *The progress of women, empowerment and economics*.
- VINCENT F. (2000), "Le système du micro-crédit permet-il le développement ?", *Problèmes Economiques*, no. 2.666.
- WIIG A. (1997), "Credit expansion in microcredit programmes : dilemmas and feasible methods of studying them", paper presented to CGAP Working group on impact assessments methodologies, april 1997. Cité par MAYOUX L. (1998), "L'*empowerment* des femmes contre la viabilité ? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit", in *Les silences pudiques de l'économie, Économie et rapports sociaux entre hommes et femmes*. Textes réunis par PREISWERK Y., Commission nationale suisse pour l'Unesco, Direction du développement et de la coopération, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du Développement.
- WRIGHT G.A.N. (1999), "Examining the impact of micro-finance services - increasing income or reducing poverty ?", *Small Enterprise Development*, ITDG, Londres, vol. 10, no. 1.
- YOUNG K. (1997), "Planning from a gender perspective : making a world of difference", *Women and Development Reader* (eds. VISVANATHAN N., et al.), London and New Jersey, Zed Books Ltd.

Annexes

Annexe 1 : Les différentes significations d'*empowerment*

En analysant la littérature sur la microfinance, on constate qu'il n'existe pas d'unanimité au sujet de l'*empowerment* visé. MAYOUX distingue trois significations distinctes (MAYOUX, 1998) qui peuvent nous aider à éclaircir les mécanismes en jeu :

-L'*empowerment* économique individuel : on suppose que le fait d'augmenter l'accès des femmes aux programmes de microcrédit (financièrement viables) va leur permettre d'augmenter leur revenu (éventuellement par la microentreprise) et d'accroître leur contrôle sur le revenu et les ressources impliquées.

-L'*empowerment* par l'amélioration du bien-être : l'accès plus large à la microfinance permet aux femmes d'augmenter le bien-être de leur foyer et par cela d'améliorer leur statut au sein du ménage et de la communauté. Ceci leur donne une plus grande confiance en elles, une part plus grande dans les dépenses de consommation et une prise de pouvoir plus importante dans les décisions à l'intérieur du foyer. Par conséquent, on suppose que l'*empowerment* des femmes et la réduction de la pauvreté se renforcent mutuellement et de façon inévitable.

-L'*empowerment* social et politique qui implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes : l'*empowerment* des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien-être. En revanche, il s'agit de répondre aux intérêts stratégiques de genre et de s'attaquer à la subordination des femmes qui est présente dans tous les aspects de la vie (conscience individuelle, le foyer, le travail, la législation, les structures étatiques, les systèmes économiques et politiques internationaux, ...).

Annexe 2 : La "*Self-Employed Women's Association*" (*SEWA*) (KRAUSS, OSNER, 1999)

Déclarée en tant que syndicat, cette organisation née en 1975 a regroupé au départ des femmes travaillant à leur compte, pour qu'elles obtiennent de justes rémunérations dans leurs professions du secteur informel (construction, travail à la pièce à domicile de tout type : rouleuses de *beedies*, confection d'allumettes, couturières...). Par ailleurs, avant de mettre en place des coopératives de prêts et une banque, dirigée essentiellement par des femmes actionnaires, *SEWA* aidait les femmes à obtenir des prêts de banques nationalisées. Ces coopératives d'épargne et de crédit présentes dans toute l'Inde rassemblent aujourd'hui des centaines de milliers de femmes. Elles sont relativement bien gérées et les taux d'intérêts sont généralement inférieurs à ceux du marché. En raison de nombreux risques (décès, maladie...), *SEWA* inclut dans son taux de prêt non seulement le coût de l'intérêt bancaire, mais aussi une participation à un fonds de couverture de risque.

L'épargne constitue donc l'activité principale de la *SEWA*. Tous les membres du syndicat *SEWA* peuvent ouvrir un compte épargne en remplissant un formulaire : trois types de comptes sont alors disponibles sachant que la rémunération est en moyenne de 8%. Tous les emprunteurs potentiels doivent devenir actionnaires de la *SEWA Bank* (une action coûte 10 Roupies) pour pouvoir accéder à un prêt. Pour obtenir un prêt sans garantie (*unsecured loans*), un membre de la *SEWA* doit avoir ouvert un compte épargne, l'avoir maintenu de six mois à un an et avoir épargné régulièrement. Le comportement d'épargne d'une femme (la régularité et le volume de l'épargne) est le principal critère qui permet de déterminer sa "bancabilité". Il est en fait demandé aux organisateurs locaux de la *SEWA* qui maintiennent des contacts de proximité avec les membres de vérifier la solvabilité du

demandeur du prêt et son activité économique. Ainsi, la *SEWA Bank* est une banque viable financièrement surtout du fait de sa mobilisation active de l'épargne des femmes.

Cet exemple montre en évidence le fait que la mobilisation de l'épargne des femmes favorisant la viabilité financière n'est pas incompatible avec l'*empowerment*. En effet, la population cible de la *SEWA* est constituée des femmes pauvres, travailleuses indépendantes du secteur informel urbain et rural, "invisibles" c'est-à-dire sans statut mais "femme de" ou "sœur de" et dont le travail et le revenu sont bien souvent ignorés par les statistiques. Elles sont donc "sans pouvoir" (*disempowered*) économique, social et politique.